

Formation/Programme "Un jeune = un métier" L'heure des délibérations !

Prissilia MOUSSAVOU MOUITY
Libreville/Gabon

Au secrétariat permanent du programme, sis au Centre Basile Ondimba à Oloumi, les commissaires s'activent à compiler l'ensemble des données, après la caravane d'inscriptions des jeunes dans les mairies des 10 arrondissements de Libreville, d'Owendo et d'Akanda. Ce, dans la perspective du démarrage des formations fixé au 4 avril prochain. On y a enregistré plus de 23 000 inscrits.

C'EST désormais le contre-la-montre au sein du comité de pilotage du programme "Un jeune = un métier". De l'existence à l'emploi, qui passe au peigne fin les données transmises progressivement par le secrétariat permanent, chargé de vérifier la régularité de l'ensemble des procédures d'inscriptions pour plus de 23.000 jeunes recensés dans les stands érigés pour la circonstance durant 23 jours, du 22 février au 14 mars 2016. Sont notamment passées au scanner, toutes les inscriptions fantaisistes. À savoir, les inscriptions



Photo : D.R

Le secrétariat permanent débordé par le succès du programme auprès des jeunes, s'attelle aux préparatifs des formations.

multiples, les personnes de plus de 35 ans, les inscriptions incomplètes, etc. Au terme de ce minutieux travail de toilettage, interviendra la phase des délibérations sur les quotas des enfants à retenir, par mairie et par arrondissement, avant leur orientation dans les Centres et Instituts de formation professionnelle publics et privés, ainsi que dans les entreprises citoyennes qui accompagnent le gouvernement dans cette initia-

tive, en tout point de vue salubre pour la jeunesse gabonaise. Les futurs stagiaires, déjà fixés sur la date de démarrage des formations, le lundi 4 avril 2016, seront informés par voie de presse (L'Union) avant la fin du mois en cours, ainsi que les Centres de formation et entreprises appelés à les accueillir. **OBJECTIFS ET ARTICULATIONS** * Dans le même temps, il sera mis en place un Comité pédagogique

qui veillera sur les contenus des modules de formation et le suivi quotidien des stagiaires, en parfaite adéquation avec les pratiques et spécificités de chacun des centres d'accueil. Des séances de travail sectorielles sont également prévues entre le Comité de pilotage et les différentes entités partenaires, avant la mise en route desdites formations qui portent sur

plus de 50 petits métiers. Toutes ces informations, assurent les organisateurs, feront l'objet d'une prochaine conférence de presse qui sera animée par Nicole Assélé, ministre délégué à la Formation professionnelle et à l'Insertion des jeunes, en sa qualité de présidente du Comité de pilotage du programme "Un jeune = un métier". Programme pilote du gouvernement, mis en route

par le ministère de la Formation professionnelle et de l'Insertion des jeunes, "Un jeune = un métier" est destiné à offrir aux jeunes Gabonais, âgés de 16 à 35 ans, des formations courtes (3 mois), qualifiantes et gratuites. Il est dédié en priorité aux enfants de la rue et/ou déscolarisés. Une allocation mensuelle de 50.000 francs CFA sera accordée à chaque stagiaire, en plus d'une attestation de fin formation et d'un kit de sortie.

Les places avaient été limitées au départ à 2580, en rapport avec les capacités d'accueil dans les centres de l'État notamment. Mais au regard du trop-plein d'inscriptions enregistrées (plus de 23.000), et soucieux de toucher le maximum de jeunes possible, le Comité de pilotage a mené un plaidoyer auprès des entreprises, des centres et instituts privés, qui ont ainsi libéré, à ce jour, près de 5.000 places supplémentaires. Et l'équipe du ministre délégué Nicole Assélé se met à rêver d'une formation en trois vagues, capables de toucher jusqu'à 13.000 postulants. Encore faut-il que le gouvernement y consente des financements additionnels.

Communication / Deuil

Vicky Fournier, disparition d'une pionnière



Vicky Fournier en 1963. Une voix à jamais entrée dans la légende.

I. I
Libreville/Gabon

UNE voix s'est éteinte. Celle de Vicky Fournier, pionnière de l'animation radio au Gabon. La nouvelle de son décès nous est parvenue hier en début de soirée. Elle est décédée à Libreville dans sa 90e année. La voix de celle qui vient de nous quitter est intimement liée à l'histoire de l'audiovisuel gabonais. Pour de nombreuses générations de Gabonais, Vicky Fournier, c'est d'abord une voix. Un timbre vocal unique et distingué qui a bercé leur prime jeunesse à travers des émissions radiophoniques entrées dans la

légende : "Évocation du temps passé", "De la discussion jaillit la lumière" "Le magazine de la femme", "Vous qui voulez savoir", "Mwana magazine", "Faites votre marché", etc. C'était bien avant internet. A l'époque où la radio était le fidèle compagnon des foyers. Au faite de sa gloire en 1963 Vicky Fournier fait découvrir à ses auditeurs de Radio Gabon, entre autres, l'orchestre Makina Loca dont le tout Libreville reprenait son célèbre " Sur les chemins de ta maison, j'ai rencontré l'amour". Une icône est née. Une voix malicieusement prêtée à plusieurs programmes radiophoniques, à jamais, entrés dans la lé-

gende. Vicky Fournier s'essayera également avec succès au cinéma à travers "Carrefour" de Pierre-Marie Dong, "Ayuma" d'Yves Okwery et Ilombè. "Tante Vicky, c'est ainsi qu'on l'appelait, dans mon cas elle l'était réellement. C'était une pionnière dans les médias en tant que femme certes, mais je me convaincs qu'elle a inspiré également les hommes (...). Elle est partie rejoindre les étoiles, c'en était une, très belle", a témoigné le directeur général de Gabon Télévision, Imunga Ivanga, également homme de culture. Une grande dame s'en est allée. Radio Gabon est orpheline.

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'Article 33 de l'Ordonnance N° 5/PR du 13 Février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière et des Hypothèques porte à la connaissance du public que des procédures d'immatriculation sont engagées suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans un délai de quinze jours (15) à compter de la date de parution du présent avis.

Passé ce délai, la forclusion sera encourue.

Numéro de la Réquisition	Date de la R.I.	Parcelle	Section	Ville ou District
12.517	10 Mars 2016	55	YK8	Libreville
12.518	11 Mars 2016	35	YG1	Akanda
12.519	11 Mars 2016	86	F	Libreville
12.520	14 Mars 2016	45	AE7	Libreville
12.521	15 Mars 2016	97	ZO1	Akanda
12.522	16 Mars 2016	07	ZO1	Akanda

P. Le Conservateur

P.O. Annick NGOME-AYONG